

mysl, et surtout Mgr Grégoire Chomyzyn à Stanislawow, avaient délégué quelques-uns de leurs prêtres. Mais quelle difficulté pour multiplier ces envois ! Les diocèses unis de Galicie sont très peuplés, et ils manquent eux-mêmes de prêtres.

Dans le diocèse de Lemberg (ou Lwow), on ne compte guère qu'un millier de prêtres de rite paléoslave pour 1 300 églises et 1 400 000 Ruthènes unis ; à Przemyśl, 800 prêtres pour 1 400 églises ou chapelles et 1 200 000 uniates ; enfin, le diocèse de Stanislawow, créé en 1885, atteint déjà un million de fidèles, mais il n'a pas 600 prêtres pour desservir les 800 églises ou chapelles de son territoire immense. Les deux diocèses ruthènes de Hongrie et celui de Krizevac (Kreutz) pour les uniates de Croatie, de Bosnie et d'Herzégovine, sont dans une situation bien plus précaire encore.

Comment ces diocèses pourraient-ils donc se priver de leurs prêtres pour secourir leurs enfants émigrés ? Avec une admirable générosité, ils ont cependant prélevé de leur pauvreté de petits contingents apostoliques qu'ils ont répartis entre les différents centres d'émigration : le Brésil en réclamait quelques-uns pour ses 40 ou 50 000 Ruthènes, et les États-Unis pour ses 400 000.

Dans ces conditions, la part du Canada devait être bien petite. Et cela d'autant plus que le ministère auprès des émigrés est extrêmement pénible. Je me souviens avec émotion des larmes que versait le jeune et pieux évêque de Stanislawow en me racontant les travaux et les épreuves de ses « missionnaires » et en me commentant leurs lettres. De pareilles expéditions demandent des prêtres jeunes, vigoureux, vraiment zélés. On ne peut les confier aux membres du clergé régulier, trop peu nombreux : une soixantaine de prêtres dans l'Ordre unique des Basiliens réformés, très fervents mais déjà surchargés de travail. Impossible aussi de songer à ceux des prêtres séculiers qui, suivant la discipline régulière de l'Orient, ont contracté mariage avant leur ordination : on ne peut imposer ni même proposer l'émigration à toute une famille, surtout on ne peut demander à son chef de pratiquer lui-même et d'exiger des siens l'abnégation constante d'une vie perpétuellement errante ; pour ces raisons et pour d'autres très sages,